

Communiqué de presse (18.7.2019)

Première grande exposition horticole nationale organisée en 2023 à Luxembourg-ville !

Présentation d'une convention financière entre le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et la Ville de Luxembourg

Le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, et le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider ont présenté ce jeudi, 18 juillet 2019, une convention relative au cofinancement et à l'organisation de la première grande exposition horticole entre mai et octobre 2023 sur le territoire de la Ville de Luxembourg.

L'exposition horticole de 2023, appelée communément LUGA 2023, renforcera l'image de marque du Grand-Duché de Luxembourg d'un pays fiable, dynamique et ouvert. La LUGA 2023 aura la vocation de montrer des activités économiques autres que financières, des niches innovantes et diversifiées, ceci, entre autres, dans les domaines de l'agriculture, de la viticulture, de l'environnement, du tourisme écologique et surtout dans le domaine de l'horticulture.

LUGA 2023 sera plus qu'une exposition purement floristique. Il s'agira d'une magnifique vitrine pour représenter le patrimoine vert du Luxembourg dans toutes ses facettes. A ce titre, elle visera à améliorer la perception publique des productions horticoles, viticoles et agricoles du Grand-Duché ainsi que des métiers verts, tout en faisant honneur au patrimoine historique et culturel y relatif. Elle illustrera, entre autres, le développement de l'alimentation régionale avec l'agriculture solidaire et l'« urban gardening ». Au-delà de ces aspects, elle permettra de prendre conscience plus généralement de la place de l'écologie dans nos villes et villages à travers leurs espaces verts, plantations, toitures et façades vertes, et ainsi de suite. Finalement, des thèmes comme l'éducation à l'environnement, le jardinage sans pesticides ou encore l'adaptation au changement climatique accompagneront cet événement de manière inhérente.

La signature de la convention financière fait d'ailleurs suite aux décisions de soutenir l'organisation de cette exposition horticole nationale prises par le Conseil de gouvernement du 20 juillet 2017, respectivement par le collège échevinal de la Ville de Luxembourg du 1^{er} février 2019

Le ministre Romain Schneider a souligné que « L'objectif de cette exposition horticole sera de montrer une image différente du Grand-Duché de Luxembourg et de promouvoir le secteur agricole, viticole, horticole, les métiers verts, l'urbanisme écologique et le tourisme récréatif. Il

s'agit d'une formidable vitrine pour le savoir-faire horticole et maraîcher luxembourgeois auprès de 500.000 visiteurs potentiels. Le but est aussi de reconnecter les gens avec la nature, la culture de légumes et de fruits et l'agriculture urbaine afin de promouvoir l'alimentation régionale et saisonnière. »

« La Ville de Luxembourg est fière d'accueillir sur son territoire la première grande exposition horticole du pays » s'est réjoui le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer. « Les répercussions d'une exposition horticole d'une telle envergure seront certainement très positives pour la capitale en termes de rayonnement culturel et écologique, ainsi que pour le tourisme et le commerce. Les investissements réalisés dans le cadre de LUGA2023 accroîtront non seulement l'attractivité de notre ville mais aussi la qualité de vie de nos citoyens et visiteurs ! Cette exposition laissera certainement aussi des traces dans les esprits et fera naître une nouvelle sensibilité pour la protection de l'environnement en milieu urbain »

Concept et lieux de l'exposition horticole

L'exposition horticole se déroulera de mai à octobre 2023 sur le territoire de la Ville de Luxembourg, plus particulièrement sur quatre zones principales de la ville, à savoir dans la vallée de la Pétrusse, le parc municipal et le parc Pescatore, les quartiers de Clausen, du Grund et du Pfaffenthal ainsi que sur le plateau du Kirchberg. A l'inverse des autres manifestations similaires, et sauf certains événements et certaines zones fermées, l'exposition horticole à Luxembourg sera en principe libre d'accès.

Les quatre thèmes principaux seront :

- Nature et social : parc municipal et parc Pescatore

Implication de la population dans la plantation de cultures sur base du volontariat, promotion de jardins communautaires, événements relatifs à la santé et au sport, jardins scolaires, éclairage dynamique

- Nature pure : vallée de la Pétrusse

Renaturation de la Pétrusse, biodiversité et écologie, embellissement des espaces autour des grands boulevards, bien-être animal, utilisation de l'eau; décoration et modernisation de l'éclairage de l'Aquatunnel

- Nature et culture : quartiers Clausen, Grund et Pfaffenthal

Embellissement de la forteresse, événements naturels dans les casemates - *Florematten*, décoration verticale des ponts historiques, Mansfeld - événementiel, installations musicales, Événements organisés autour du thème des roses, éclairage par des sources d'énergies régénératives

- Nature et développement urbain : plateau du Kirchberg

Arboretums, semences, « urban greening », « vertical greening » et technologies du futur, verdure des toits et cours intérieures

Elaboration des projets dans un processus participatif

L'exposition horticole sera organisée par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et la Ville de Luxembourg, en collaboration étroite avec le ministère du Tourisme, le ministère de la Culture, l'Inspection Générale des Finances et la Fédération Horticole Luxembourgeoise.

Une association sans but lucratif a été constituée entre ces parties pour assurer l'organisation et sera dissoute en 2025.

Actuellement, une annonce de poste vacant d'un coordinateur général de l'asbl LUGA 2023 est en cours, le délai de candidature étant fixé au vendredi 2 août 2019. Les informations sur le profil recherché se trouvent sur jobfinder.lu. Ensuite, l'asbl procédera à l'engagement de trois employés supplémentaires.

Alors que les quatre zones principales seront au cœur de l'exposition, d'autres initiatives à travers les quartiers de la ville, voire à travers le pays, pourront également se joindre au programme de LUGA 2023 dans le cadre d'un processus participatif. En automne 2019, un appel à participation sera ainsi lancé auprès de plus de 200 associations intéressées, en vue de l'organisation de workshops avec des porteurs de projets potentiels. Seulement les projets se déroulant sur les territoires désignés seront éligibles au cofinancement suivant une charte à définir.

En ce qui concerne le titre officiel de cette exposition horticole, les organisateurs rappellent qu'un titre définitif sera élaboré et présenté au grand-public dans une phase ultérieure.

A noter également que les travaux de renaturation dans la vallée de la Pétrusse annoncés par la Ville de Luxembourg auront lieu en deux phases. La première phase, qui vient d'être votée au conseil communal du 8 juillet 2019, devra être terminée pour l'exposition horticole en 2023.

Le budget de la « LUGA 2023 asbl » se chiffre à 10.000.000 d'euros, partagé à parts égales entre le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et la Ville de Luxembourg. Ce budget servira à financer le personnel, les frais administratifs et opérationnels de l'asbl, la coordination de la LUGA incluant la signalétique et les points d'information, la communication et les relations publiques et le cofinancement de certains projets éligibles sur les quatre zones géographiques mentionnées. Des formules de sponsoring et de mécénat étofferont le budget nécessaire.

Les projets réalisés dans le Grand-Duché en dehors des quatre zones géographiques définies, et qui rentreront dans le concept de la LUGA 2023, ne seront pas éligibles pour bénéficier d'un cofinancement, mais pourront faire partie du programme officiel communiqué.

Contact(s) presse:

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Cathy GIORGETTI,
catherine.giorgetti@ma.etat.lu, Tél. : (+352) 247 73515

Ville de Luxembourg
Désirée BIVER
presse@vdl.lu, Tél. : (+352) 4796 5014